Journée des tuteurs et maîtres de stage

IFSanté Chartres 28-11-2023

Sommaire

1. **Présentation des résultats aux diplômes ;**
2. **Résultats des enquêtes de satisfaction en stage ;**
3. **Evolutions du règlement intérieur ;**
4. **Evolution des dispositifs de formation;**
5. **Point d'étape sur le service sanitaire des étudiants;**
6. **Evolution de l'offre de Formation continue**

IFSanté
CHARTRES

1- Présentation des résultats aux diplômes

Résultats du DEI

Diplôme d'Etat Infirmier 2023 :

Candidats présentés en juillet : 60
Candidats reçus : 58
Candidats en promotion professionnelle : 10

- Soit un taux de réussite de : 96,56 %

Candidats en complément de formation : 18
(non présentés au jury de juillet 2023)

- Prochains jury le 06 décembre 2023 et le 13 mars 2024

IFSanté CHARTRES

Résultats du DEAS

Diplôme d'Etat AS 2023 :

- Candidats présentés en janvier 2023 : 2
- Candidats reçus : 2

- Candidats présentés en juin 2023 : 9
- Candidats reçus : 9

- Candidats présentés en juillet 2023 : 55
- Candidats reçus : 47
- Candidats en promotion professionnelle : 8
- Soit un taux de réussite de : 87 %

IFSanté CHARTRES

Résultats du DEA

- Diplôme d'Etat Ambulancier : Février 2023

Candidats présentés : 13

Candidats reçus : 13

Candidats en promotion professionnelle : 2

Soit un taux de réussite : 100%

IFSanté CHARTRES

2- Evaluation de la qualité des stages (2022 – 2023)

2-1 Par les stagiaires

Nombre de réponses

117

Total

Toutes structures comprises

familles de stage

Court séjour, Service de moyen et long séjour, santé mentale et psychiatrie et lieux de vie.

Contact de l’apprenant avant le départ en stage

Livret d’accueil

50% ont consulté le livret d’accueil .

50% ne l’ont pas consulté.

Pourquoi :

22 : livret inexistant.

23 : livret non trouvé.

7 : pas eu le temps

Contact téléphonique

97% ont contacté la structure.

3% ne l’ont pas fait.

Organisation de l'encadrement en stage

ACCUEIL

L'accueil est formalisé pour

93%.

ENCADREMENT REGULIER

86% : OUI

PRESENTATION DU PROJET DE SERVICE

90% : OUI

TUTEUR NOMMÉ

86% : OUI

PLANNING DANS LES 48H

82% : OUI .

Organisation de l'encadrement en stage

Rappel du cadre réglementaire

58% : OUI.

Rappel du secret professionnel

45% : OUI

EVALUATION DE L'ACCUEIL ET DE L'INFORMATION SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

Sur une échelle de 1 à 5
15 %

Sur une échelle de 6 à 10
85%

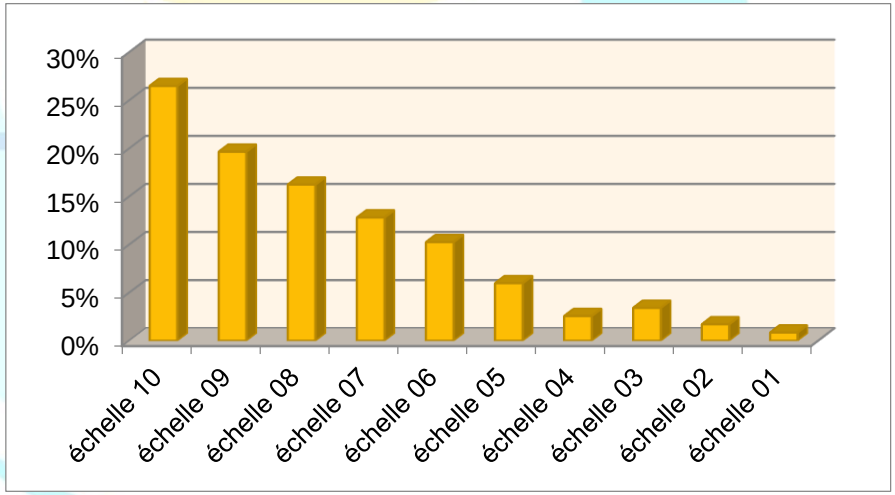

Déroulement du stage

Mise à disposition du portfolio

97% : OUI

Présentation des objectifs de stage

95% : OUI

Echanges sur les objectifs

80% : OUI

ATTEINTE DES OBJECTIFS SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

Sur une échelle de 1 à 5
9 %

Sur une échelle de 6 à 10
91%

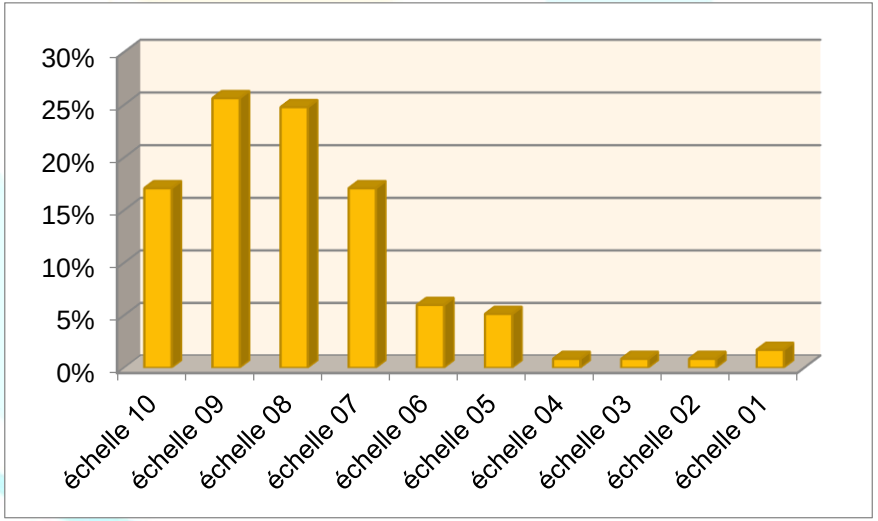

Déroulement du stage

Participation aux réunions/ staff

63% : OUI

Participation aux soins et/ou activités spécifiques

85% : OUI

Aide dans la mobilisation des connaissances lors des activités de soins

87% : OUI

Sources d'informations accessibles

89 % : OUI

Déroulement du stage

Réponses à vos questions

92% : OUI

Vestiaire mis à disposition

87% : OUI

Conditions pratiques et matérielles satisfaisantes

90% : OUI

En points négatifs :

- Le manque de personnel pour encadrer
- Le manque de matériel

Evaluation en stage

UN TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉ

A mi-stage
87% : OUI

En fin de stage
87% : OUI

UN TEMPS D'ÉVALUATION RÉALISÉ

A mi-stage
93 % : OUI

En fin de stage
95% : OUI

TEMPS D'ECHANGE LORS DE LA REMISE DE VOTRE APPRECIATION

94% : OUI

Evaluation en stage

ÉVALUATION A PARTIR DES OBJECTIFS ET DE LA PROGRESSION

80% : oui

ÉVALUATION FAITE EN VOTRE PRESENCE

83% : oui

Evaluation en stage

EVALUATION DE L'ENCADREMENT SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

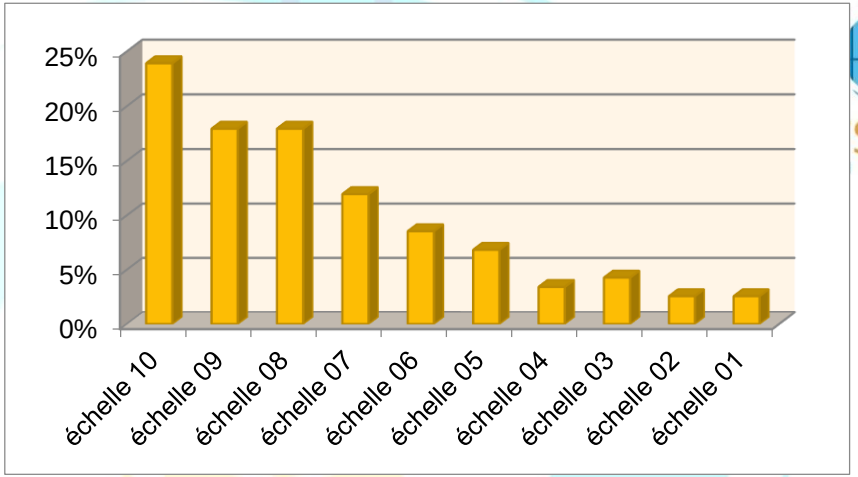

80% ont noté leur encadrement de stage entre 6 et 10

Equipe professionnelle présente et à l'écoute pour toutes questions. J'ai pu mettre en pratique les connaissances vues en cours. J'ai pu réaliser différents soins sous la directive des infirmières et seule après plusieurs pratiques. L'encadrement lors de moments difficiles est très appréciable. Et leurs conseils pour la suite de ma formation et pour mon futur

20% ont noté l'encadrement de 1 à 5

Les infirmières et les AS n'ont pas le temps d'encadrer. Je n'ai réalisé qu'une seule toilette de tout le stage car ils n'avaient pas le temps. Ma tutrice ne me laissait faire presque aucun soin, je n'ai pas non plus été énormément avec celle-ci. Elle a également refusé de me faire mes bilans de mi et de fin de stage. La cadre me les a donc fait mais je me suis pris des réflexions comme quoi j'étais mal organisé (car c'est elle qui m'a fait mes bilans et non ma tutrice) alors qu'ils étaient programmé depuis assez longtemps

Evaluation en stage

INTERET DU STAGE EN TERME D'APPRENTISSAGE SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

86% ont estimé leur stage intéressant, sur une échelle de 6 à 10

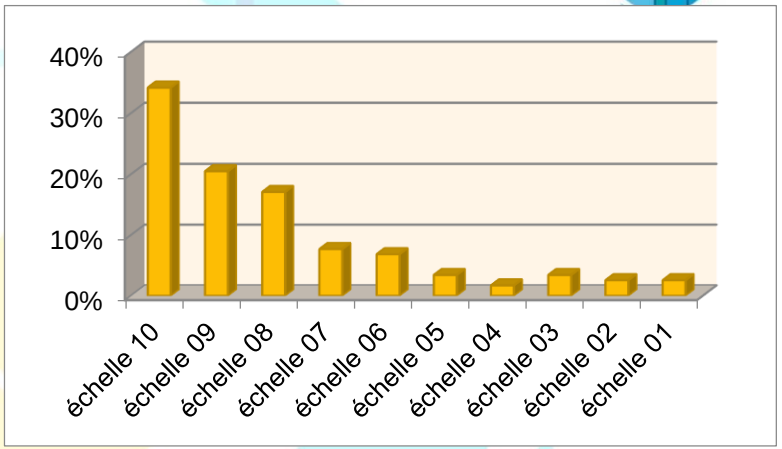

- Ce stage a été très bénéfique pour moi, j'ai pu affiner différentes techniques de soins et apprendre du langage professionnel
- J'ai assisté à 2 formations internes avec le psychomotricien de l'Ehpad
- Les collègues ont été extrêmement accueillants et d'une aide constante lorsque j'avais besoin de conseils ou autres. J'aurai aimé y rester plus longtemps !

14% n'ont pas trouvé de réel intérêt à leur stage, sur une échelle de 1 à 5 :

- Un manque de personnel
- Encadrement peu présent
- Laisser seul sur une période de 3h chaque jours dans une pièce
- Un jours l'infirmier est parti 15min avant la fin de son service, me laissant seul à gérer une situation d'urgence (chute).

2-2 Par les encadrants

Nombre de réponses

61

Nombre de répondants par type de stage :

- Soins de courte durée: 17
- Soins auprès des personnes âgées: 17
- Soins auprès des personnes en situation de handicap: 3
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation: 2
- Soins en santé mentale et psychiatrie: 7
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie:15

IFSanté CHARTRES

Organisation de l’encadrement en stage

IFSanté
CHARTRES

Elaboration d’un livret d’accueil

Livret d’accueil élaboré ?

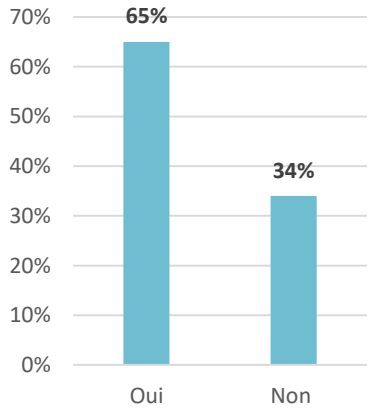

Non : Envisagez-vous d’y travailler ?

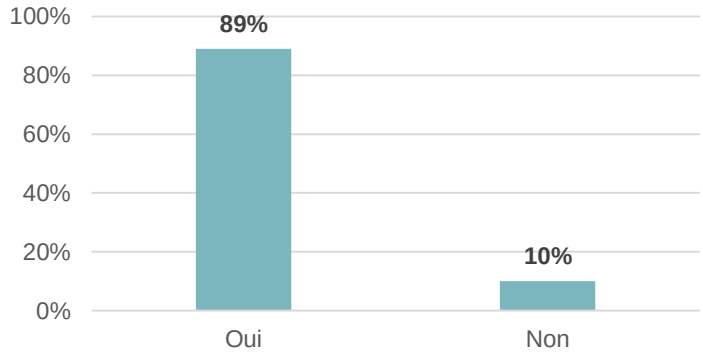

Oui : A-t-il été réactualisé ?

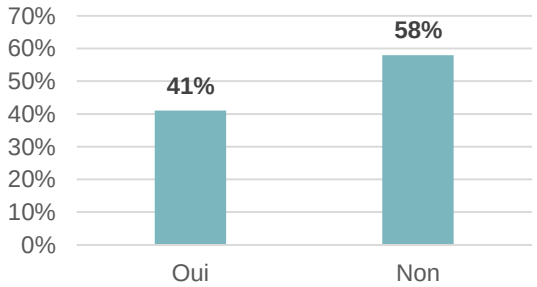

IFSanté CHARTRES

Organisation de l’encadrement en stage

- référent de stage identifié

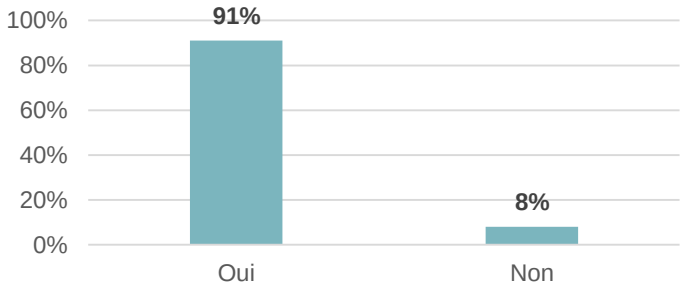

- tuteur formé au tutorat

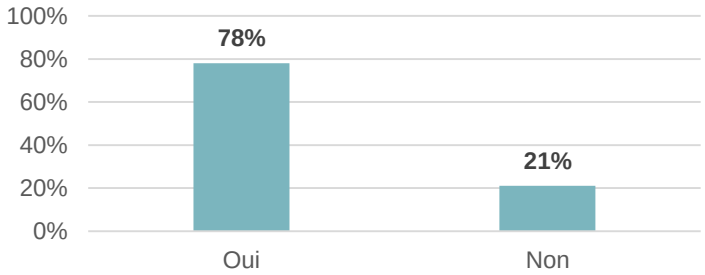

Organisation de l’encadrement en stage

L’accueil des stagiaires est formalisé :

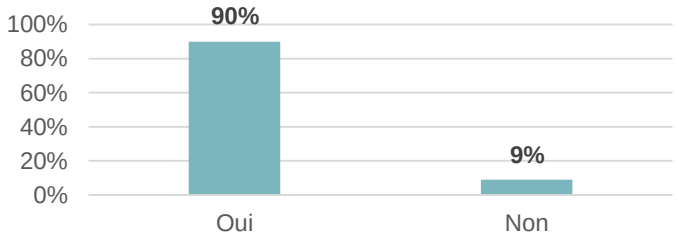

100 % des structures prennent connaissance des objectifs institutionnels, des objectifs de stage de l’apprenant et du portfolio

100% assurent un suivi individualisé de l’étudiant

Organisation de l’encadrement en stage

Temps consacré par le tuteur/semaine
à l’encadrement d’un apprenant

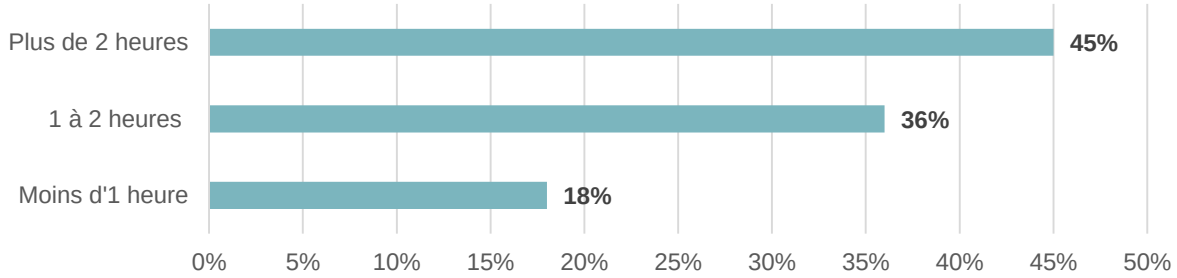

100 % Evaluation à mi- stage et à la fin du stage

100% Evaluation de fin de stage en présence de l’étudiant

Organisation de l’encadrement en stage

- 98% Evaluation de fin de stage réalisée à partir des objectifs du stagiaire et/ou ceux de l'IFSI, de l’auto évaluation de l’apprenant en tenant compte des éléments de progression au cours du stage.

- 98% Entretiens d’évaluation de fin du stage sont réalisés en concertation avec les membres de l’équipe.

Implication
des apprenants

IFSanté
CHARTRES

100 % des structures amènent les apprenants à réajuster leurs objectifs en fonction des possibilités du terrain de stage et de leurs besoins

Vous consultez l'outil portfolio à différents moments du stage :

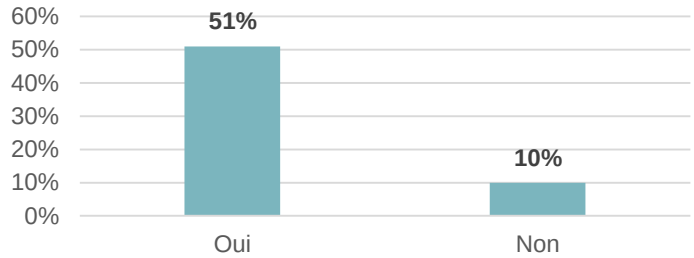

Non

- Etant seule sur l'ensemble du site, je laisse le tuteur en prendre connaissance
- Pas de besoin
- L'évaluation tout au long du stage ne doit pas être influencée par les précédents stages
- Par manque de temps
-Trop compliqué

Oui

Pour voir l'évolution de l'étudiant

- Pour mobiliser les compétences à améliorer
- Afin de valider les compétences tout au long du stage
- Pour voir où ils en sont de leur formation
- Afin de cibler les besoins et les connaissances de l'apprenant
- Pour reprendre les indicateurs et objectifs des compétences par exemple
- Pour identifier les difficultés de l'étudiant et l'aider dans sa progression
- A mi-stage et à la fin du stage
- Permet de comprendre le parcours, d'ajuster les objectifs si besoin
- Guide pour le détail des compétences, acte et compétences déjà vu/acquises par l'étudiant
- Oui quand les étudiants le fournissent, ce qui est malheureusement rare ...

IFSanté CHARTRES

EVALUATION DE L'ENCADREMENT SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

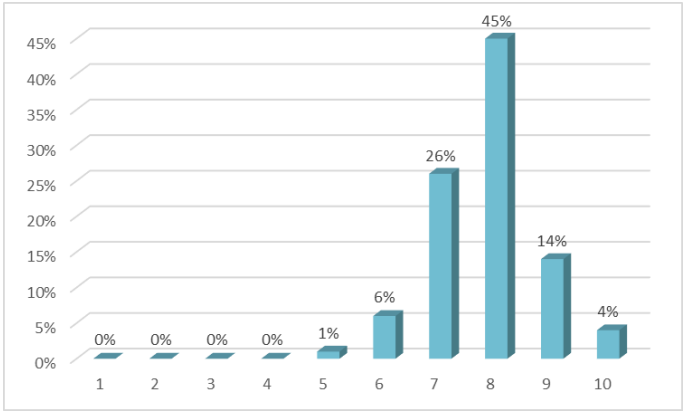

- Nous favorisons l'autonomie
- Nous sommes en cours de réflexion autour de l'accueil des étudiants afin de faciliter leur stage
- La difficulté réside lorsque plusieurs étudiants se trouve en stage en même temps, ce qui arrive de manière régulière
- Je suis la seule infirmière de l'établissement et je prends beaucoup de temps pour les étudiants
- Le niveau des étudiants en troisième année, en ce qui concerne les soins, est limité. À priori, cela vient de leur parcours de stage. J'ai l'impression qu'en première année, les étudiants essuient régulièrement des refus quand il s'agit de faire des soins techniques
- Difficultés rencontrées à assurer un suivi de stage convenable en lien avec les 12h et les nuits
- La qualité de l'encadrement est moins bonne, par manque de temps et de personnel cela devient très difficile
- Les tuteurs vont parfois jusqu'à étudier les dossiers et les analyses d'activité sur leur temps personnel

Le maitre de stage, le référent de stage ou le tuteur a participé avec le formateur au suivi individuel de l'apprenant dans l'unité :

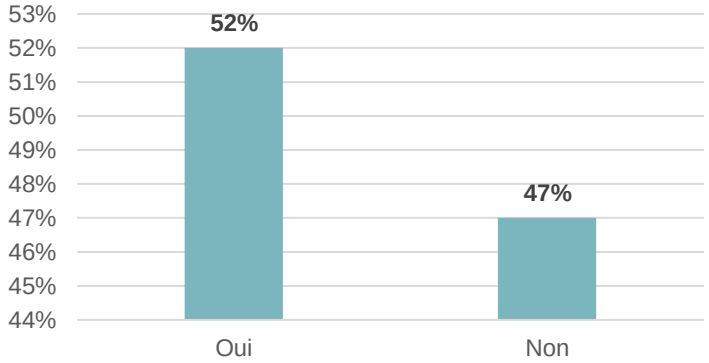

Vous avez les coordonnées de la personne à contacter à l'institut :

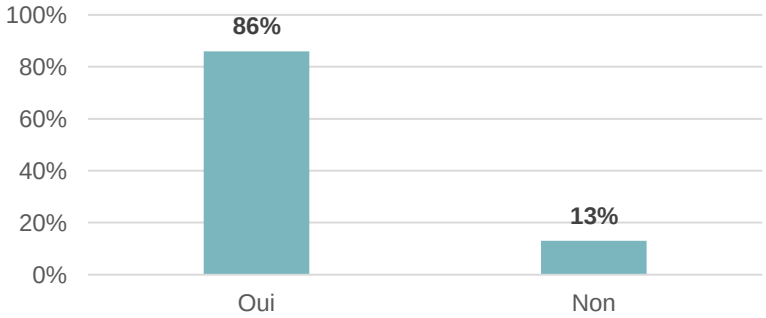

100% des structures obtiennent une réponse quand elles sollicitent l'institut

Connaissance des résultats des questionnaires d'évaluation de la qualité du stage complétés par les apprenants

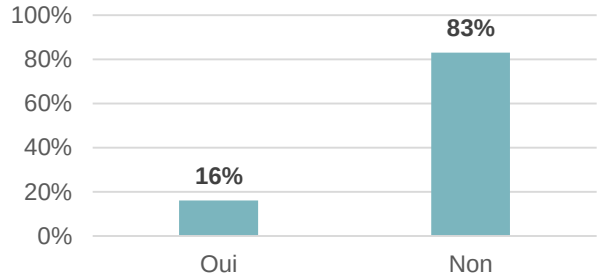

IFSanté CHARTRES

Evaluation de la relation terrain de stage/institut SUR UNE ECHELLE DE 1 à 10

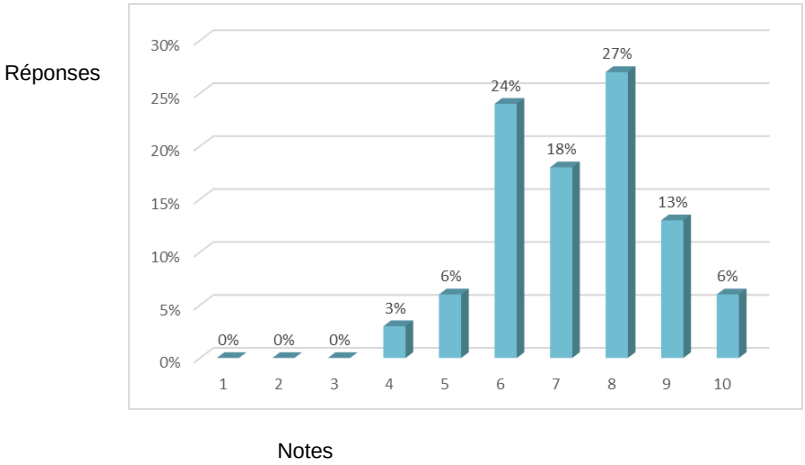

- Il y a peu de relation surtout avec une petite structure comme la mienne.
- Il faudrait davantage de lien car le choix des années des étudiants envoyés sur notre terrain de stage doit être revu pour éviter de mettre en difficulté voire détresse des 1ère ou début de 2ème année!
- Il y avait en préparation une plateforme avec des documents pour les lieux de stages mais je n'ai pas eu d'accès.
- Peu d'échanges sauf en cas de dysfonctionnement.
- J'ai toujours eu des réponses à mes interrogations, notamment lors de difficultés avec des étudiants.
- Une visite par étudiant sur les terrains de stage amènerait du sens et la relation IFSI terrain de stage serait plus visible par l'étudiant.
- Parfois des difficultés dans le comptage des heures.

3- Règlement intérieur: points importants

Points significatifs du règlement en stage pour rappel

- L'apprenant remet la grille de horaires prévisionnels et la feuilles d'évaluation des compétences au tuteur ou au maître de stage dès le début de stage.
- Dès le début de stage et sur toute la durée du stage, l'apprenant met son portfolio à disposition des professionnels.
- L'étudiant/élève ne peut changer ses horaires selon sa convenance.
- En cas d'impossibilité pour se rendre en stage, les étudiants/élèves doivent avertir le jour même la personne responsable de la structure d'accueil ET le secrétariat de l'institut. Les justificatifs sont à fournir selon les règles de gestion d'absence.
- Des aménagements validés par l'institut pour les apprenants en situation de handicap et communiqués au lieu de stage : un retour de la part du maitre de stage en cas de difficultés.
- La tenue fournie et entretenue par le terrain de stage (l'instruction du 09 septembre 2020).
- Lorsque l'étudiant/élève a accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge / et ou en cas d'urgence, le directeur de l'institut de formation, en accord avec le responsable du lieu de stage, et le cas échéant la direction des soins, peut décider de la suspension du stage de l'étudiant/élève, dans l'attente de l'examen de sa situation par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles ou devant la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Au-delà d'un taux d'absence règlementé (Pour les ESI : 20% sur un même stage et de 10 % sur l'ensemble du parcours de stage, pour les EAS et EA 5%,), la récupération des heures d'absences en stage est obligatoirement validée par le référent de suivi pédagogique, sous réserve de validation par la direction, lors d'un suivi pédagogique individuel. La validation de cette récupération n'est valable qu'une fois, elle est formalisée par un écrit de l'institut remis à l'apprenant, copie au lieu de stage.

IFSanté CHARTRES

4- Evolutions des dispositifs de formation

4.1 Dispositif innovant formation en soins infirmiers

-

Stage semestre 1

SOMMAIRE

- Eléments de cadrage
- Objectif du dispositif
- Modalités
- Questionnaire de satisfaction
- Axes d’amélioration

IFSanté CHARTRES

1/ Eléments de cadrage

- Dans un cadre expérimental validé par l'ARS Centre Val de Loire, l'IFSanté Chartres a mis en place un dispositif innovant, la première semaine du stage de semestre 1, à l'intention des étudiants infirmiers, avec la participation de tuteurs volontaires.
- Cette semaine de dispositif innovant s'est déroulée à l'institut.
- Elle est considérée comme un temps de stage
- Fait l'objet d'un bilan d'acquisition des compétences

N°1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier,

N°3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens,

N°6 Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

IFSanté CHARTRES

2/ Objectifs du dispositif

- Un allégement des sollicitations des professionnels de santé encadrants en stage
- La prévention des interruptions de formation en première année
- une démarche d’intégration en stage progressive, préparée en institut.

IFSanté CHARTRES

3/ Les modalités pédagogiques

- Une table ronde avec les tuteurs permettant de faire évoluer **les représentations des étudiants** sur
    - les situations de soins,
    - les attentes de l'encadrement et
    - le rôle de l'étudiant dans son apprentissage en stage pour débuter la semaine
- La collaboration systématique d'un **binôme formateur-tuteur de stages**
  - courte durée,
  - lieux de vie,
  - longue durée,
  - santé mentale psychiatrie

IFSanté CHARTRES

- La mise en œuvre d'**ateliers de simulations**
  - **Recueil de données**
  - **Toilette**
  - **Alimentation**
  - **Simulateur vieillesse**

- L'accompagnement dans des **démarches cliniques** permettant l'appropriation
  - Du raisonnement clinique,
  - Des connaissances relatives aux pathologies prévalentes,
  - Des thérapeutiques prévalentes

- L'évaluation, en binôme formateur-tuteur : **restituée en présence de l'étudiant lors d'un bilan individuel à la fin de la semaine**

IFSanté
CHARTRES

8 Réunions préparatoires de 2h

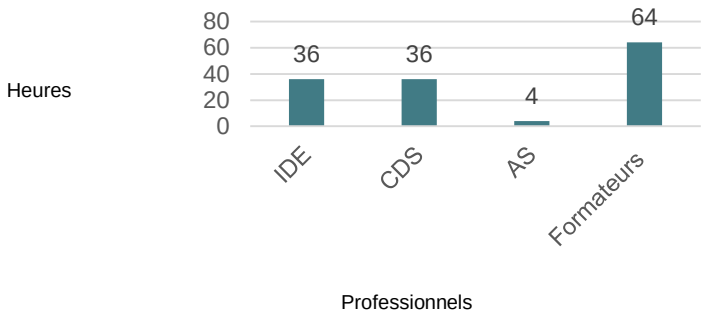

5 jours d'interventions

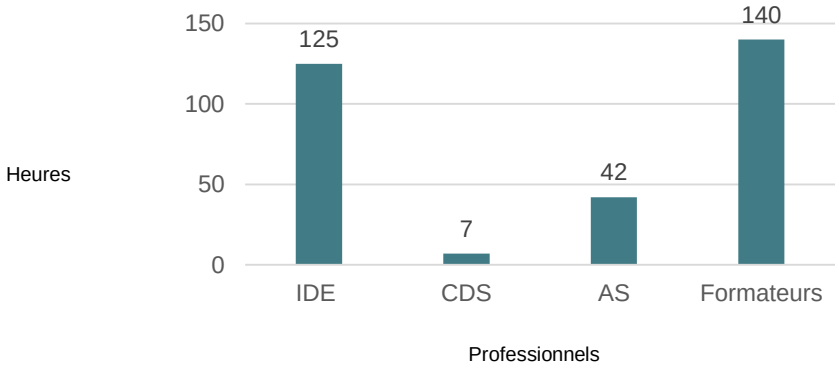

IFSanté CHARTRES

4/ Résultats du questionnaire de satisfaction des ESI L1

Nombre de réponses 85

83% des ESI globalement satisfaits/ très satisfaits

Intéressant / Ludique/ Satisfaisant
Diminution du stress avant stage
Simulation/ Concret
Apprendre à réagir / Anticiper/ se préparer
Echange avec professionnels

IFSanté
CHARTRES

Résultats du questionnaire de satisfaction des ESI L1

Réponse aux attentes

Totalement	Partiellement
60%	51%

Réponse aux objectifs

Totalement	Partiellement
42%	41%

Se préparer au stage

Totalement	Partiellement
59%	40%

Résultats du questionnaire de satisfaction des ESI L1

Contenu

Très satisfait	Satisfait
35%	55%

Méthodes pédagogiques

Très satisfait	Satisfait
48%	40%

Interactions apprenants/ tuteurs

Très satisfait	Satisfait
59%	32%

5/ PROPOSITIONS D'AMELIORATION POUR L'ANNEE 2024-2025 :

- Simplifier et limiter le nombre de situations cliniques en collaboration avec les tuteurs de stage
- Diminuer la taille des groupes
- Optimiser le nombre de séances de simulation
- Augmenter les temps de TPG
- Favoriser le travail de groupe sur la démarche clinique

IFSanté CHARTRES

4.2 Dispositif spécifique AS expérimentés pour entrée directe en IFSI 2° année

Dispositif spécifique AS pour L2 : séquences 1,2,3 et 4 en IFSI et ….

Séquence 5 **(stage de 175h)**	Favoriser le changement de posture professionnelle et la construction identitaire d'un apprenant IDE Mobiliser les connaissances et les acquis des séquences 1,2,3,4 dans les situations professionnelles rencontrées Développer une démarche réflexive personnelle et des capacités d'analyse de ses pratiques professionnelles au regard des attendus de la profession IDE Ce stage de 5 semaines en continu doit permettre de compléter les connaissances et compétences acquises. Il pourra se faire chez l'employeur mais dans un autre service que celui fréquenté initialement et être un lieu de stage habituel des étudiants en soins infirmiers (ESI) de semestre 2. Positionnement en tant qu'ESI de S2. Utilisation de la feuille de stage pour les compétences 1,2 et 4 (niveau attendu d'un ESI en semestre 2)

IFSanté CHARTRES

4.3 Formations par apprentissage

Formations par apprentissage

- Historique :
  - 2021 : Formation par apprentissage ouverte aux élèves ambulanciers
  - 2022 : formation par apprentissage ouverte aux étudiants infirmiers de 3° année
  - Janvier 2024 :
    - une rentrée dédiée au élèves apprentis en formation aide soignants.
    - Une rentrée dédiée au élèves apprentis en formation ambulanciers

- Contractualisation Apprentis / employeurs avec l'accompagnement CFA
- Inscription à l'institut avant les dates rentrées : IFA 08/01/2024, IFAS 22/01/24

- Renseignements pour le contrat apprentissage (droits, obligations, rémunération) : CFA Sanitaire et Médico Social de Blois habilité par la région :
  - Renseignements : 02.36.41.12.18
  - Directrice : Valérie VIGNES : v.vignes@cfasms.fr
  - Chargée de développement apprentissage : Maureen Bance : m.bance@cfasms.fr

- Renseignement inscription à l'institut, contenu et déroulé de formation : secifsi@ch-chartres.fr

IFSanté CHARTRES

Formations par apprentissage

PARTENAIRES :

https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/partenaires-de-stage

FORMATION IDE

https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/contrats-dapprentissage-et-mutations

FORMATION AS

https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/les-modalites-dentree-en-ifas

FORMATION AMBULANCIERS

https://ifsi-ifas.ch-chartres.fr/les-modalites-dentree-en-ifa

MISSIONS D'ENCADREMENT EN STAGE – IF SANTE CHARTRES

Avec nos partenaires :

V20220203

Missions d'encadrement en stage réalisées en dehors de l'apprentissage		
Missions d'encadrement en stage réalisées en situation d'apprentissage La structure organise l'encadrement de l'apprenti en stage, en répartissant les trois missions complémentaires (maître de stage, tuteur de stage et maitre d'apprentissage) sur une seule ou plusieurs personnes qualifiées.		
Maitre de stage	**Tuteur de stage**	**Maitre d'apprentissage**
Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage. Il : • Accueille et intègre l'apprenant. • Apporte à l'apprenant les informations nécessaires relatives au lieu de stage et au parcours à suivre. • Présente l'apprenant aux équipes et s'assure de son intégration. • Permet à l'apprenant de se positionner dans le lieu de stage. • S'assure de la qualité de l'encadrement de proximité. • Prépare le parcours pluridisciplinaire de l'apprenant, avec le tuteur.	Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage. Il : • Facilite l'intégration de l'apprenant. • Assure un accompagnement pédagogique. • Reçoit l'apprenant, évalue sa progression et les prérequis. • Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexion avec l'apprenant. • Répond aux questions de l'apprenant. • Assure l'évaluation des compétences acquises par l'apprenant. • Identifie les points forts et les axes d'amélioration de l'apprenant.	**Accompagnateur** • Il aide l'apprenti à s'insérer dans l'entreprise, à mieux en comprendre les règles et les formes d'organisation. Ce rôle de connaissance du contexte de l'entreprise va avoir un impact direct sur le résultat final de la formation. **Tuteur - Formateur** • Il transmet ses savoir-faire à l'apprenti dans le cadre de la formation pratique. • Grâce à une coordination avec le référent du suivi pédagogique de l'étudiant (IFSanté), il s'assure de la correspondance des apprentissages en structure de soins avec les compétences attendues à la

IFSanté Chartres – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES
N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)

Activer Windows

Formations par apprentissage

Double statut :

- Étudiant ou élève à l'IFSanté + Salarié dans le cadre d'un contrat d'apprentissage chez le maître d'apprentissage.
- Règles du temps de travail demeurent inchangées (2 CA et demi par mois).
- Respecter les dates limites d'inscriptions en institut en parallèle de la signature du contrat d'apprentissage
- Répond à une politique d'attractivité.
- Calendrier théorie / stage identique aux autres étudiants ou élèves si en cursus normal pour les rentrées de septembre (IFSI IFAS IFA).
- Calendrier avec alternance théorie/stage/emploi pour les rentrées de janvier (IFAS et IFA)

IFSanté
CHARTRES

5- Service sanitaire (DEI)

Service Sanitaire des Étudiants en Santé

3 semaines de stage obligatoire : 2 semaines stage S3 et 1 semaine stage S4

Objectifs (Arrêté du 12 juin 2018) :

- Initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire, définie par l'organisation mondiale de la santé
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

IFSanté CHARTRES

Année 2023-2024

Participants : 80 ESI L2, 8 étudiants en médecine et 6 étudiants en kinésithérapie

Thèmes :

- Addictions : tabac, alcool, drogue
- Sensibilisation sur l'utilisation des écrans
- Nutrition et activités physiques adaptées
- Hygiène corporelle et bucco-dentaire
- Santé et environnement

Partenariat :

- Faculté de médecine Tours
- FRAPS Chartres
- Collégium Santé

Lieux d'intervention :

- Lycées / Collèges
- Écoles élémentaires
- Structures associatives
- Établissements médico-sociaux

IFSanté CHARTRES

6- Evolution de l’offre de Formation continue

Offre de formation professionnelle continue IFSanté Chartres

- Institut organisme de formation répondant aux normes de qualité Qualiopi

- Inscrit à l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu

IFSanté
CHARTRES

Catalogue 2024

L'IFSanté Chartres propose 13 offres de formations inscrites au catalogue 2024,

Mesures exceptionnelles : en lien avec l'organisation du parcours spécifique des AS expérimentés souhaitant entrer directement en L2* et au vu de contraintes RH, suspension des autres formations de janvier à juillet 2024 dont :

- Assistants de Soins en Gérontologie
- Développement professionnel sur les nouvelles activités aides-soignantes (nouvelle formation)

Deux formations sont maintenues entre janvier et juillet 2024:

- Tutorat IDE
- Tutorat AS

* Arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier

IFSanté CHARTRES

Réponses à un cahier des charges

- Réponses à des demandes de formation après juillet 2024
    - À partir de besoins identifiés
    - En renseignant le cahier des charges sur notre site
    - Propositions de formation adaptées spécifiquement
- Possibilité de formation sur site

IFSanté CHARTRES

Catalogue 2024

- Site internet de l'institut

  – Possibilité de télécharger une fiche d'inscription, en lien avec le service FC de l'employeur

  – Possibilité, en lien avec la direction d'établissement, de télécharger le cahier des charges pour demande spécifique

IFSanté CHARTRES

Merci pour votre attention,

place aux questions…

IFSanté
CHARTRES